



ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2021/22 TRÈS FORT REBOND DE L'ACTIVITÉ POST COVID

TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS¹
EN FORTE CROISSANCE (+42%) À 252,5 M€ (+75,0 M€ VS. N-1)

Lyon, le 22 juillet 2022

L'activité de l'exercice 2021/22 (période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022) confirme la nette dynamique de rebond, en sortie de crise COVID.

Pour l'ensemble de l'exercice, le total des produits des activités¹ enregistre une hausse de 42% (soit +75,0 M€) et atteint 252,5 M€ (177,4 M€ en N-1).

1/ TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS¹ EN HAUSSE DE 42% À 252,5 M€ (+75,0 M€ VS. N-1)

En M€ (du 1 ^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022)	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois	Var. en M€	Var. en %
BILLETTERIE	36,3	2,0	+34,3	NS
dont championnat et autres matches	25,2	2,0	+23,2	NS
dont Europe	11,1	0,0	+11,1	NS
DROITS TV ET MARKETING	54,2	69,1	-14,9	-22%
dont LFP-FFF	35,3	42,1	-6,8	-16%
dont UEFA	18,9	27,0	-8,1	-30%
PARTENARIATS-PUBLICITÉ	41,9	33,9	+8,0	+24%
PRODUITS DE LA MARQUE	17,4	12,1	+5,4	+45%
dont produits dérivés	10,8	8,1	+2,7	+33%
dont autres produits de la marque	6,7	4,0	+2,7	+69%
EVENTS	10,4	1,1	+9,3	NS
dont séminaires et visites	7,1	1,1	+6,0	NS
dont grands événements	3,3	0,0	+3,3	NS
PRODUITS DES ACTIVITÉS (HORS TRADING JOUEURS)	160,3	118,2	+42,2	+36%
PRODUITS DE CESSIONS DES CONTRATS JOUEURS	92,1	59,3	+32,9	+55%
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS¹	252,5	177,4	+75,0	+42%

Pour rappel au 30 juin 2019, dernière année de référence pré-covid, le total des produits des activités s'élevait à 309,0 M€, incluant un parcours en 1/8^{ème} de finale de Champions League et une 3^{ème} place de L1, contre un parcours en 1/4 de finale d'Europa League et une 8^{ème} place de L1 cette saison.

¹ Indicateur Alternatif de Performance (IAP) - Total des produits des activités comprend les produits des activités hors trading ainsi que les Produits de cessions de contrats joueurs.
Les chiffres de ce communiqué sont estimés, non audités et susceptibles d'être modifiés à la lumière des événements post-clôture, notamment le mercato d'été.

Lyon, le 22/07/2022

BILLETTERIE : 36.3 M€ (+34.3 M€)

Forte reprise de l'activité Billetterie Championnat malgré 2 matchs à huis clos (OM et Reims) et des restrictions gouvernementales de jauge à 5 000 places (COVID) en janvier 2022 sur les 2 plus grosses affiches de L1 (PSG et ASSE)². Pour rappel, en N-1, les matchs s'étaient quasiment tous déroulés à huis clos en raison de la crise sanitaire.

Les recettes de Billetterie Europe s'élèvent à 11,1 M€ au 30 juin 2022, avec 3 matchs de phase de groupe d'Europa League et 2 matchs de phase finale (1/8^{ème} de finale contre Porto et 1/4 de finale contre West Ham).

DROITS TV ET MARKETING : 54.2 M€ (-14.9 M€, -22%)

Les droits TV UEFA bénéficient du bon parcours de l'Olympique Lyonnais en Europa League 2021/22 (1/4 de finale) pour atteindre 18,9 M€. En N-1, le club n'avait pas disputé de compétition européenne (compte tenu de l'arrêt du Championnat de Ligue 1 2019/20, en lien avec la crise COVID-19) mais avait enregistré les revenus liés au Final 8 de l'édition 2019/20 de Champions League joué en août 2020 (27,0 M€, OL demi-finaliste).

Les droits TV LFP/FFF s'élèvent à 35,3 M€ au 30 juin 2022, en recul de 6,8 M€ par rapport à N-1, traduisant notamment l'impact défavorable du classement final en Ligue 1 (8^{ème} vs. 4^{ème} lors de la saison précédente).

PARTENARIATS-PUBLICITÉ : 41,9 M€ (+8,0 M€, +24%)

Les revenus de partenariats enregistrent un record historique à 41,9 M€, en croissance de 24%. Ils intègrent néanmoins un impact ponctuel favorable de 3,9 M€, relatif au débouclage des négociations liées aux impacts COVID 19/20 et 20/21 avec des partenaires et la régie commerciale Sportfive. Hors cet impact ponctuel, ils s'élèveraient à 38,0 M€, en hausse de +12%, en ligne avec l'objectif fixé pour l'exercice et au plus haut niveau historique attestant l'attractivité toujours soutenue de la marque OL.

PRODUITS DE LA MARQUE : 17,4 M€ (+5,4 M€, +45%)

L'activité de merchandising est en forte hausse (+33%) et s'élève à 10,8 M€, bénéficiant de la réouverture des boutiques, et du retour du public dans l'enceinte du Groupama Stadium (impact sur les revenus merchandising « matchday »).

EVENTS : 10,4 M€ (+9,3 M€)

Avec 482 séminaires organisés sur la période, record depuis l'ouverture du Groupama Stadium, les revenus de l'activité Séminaires/Visites atteignent 7,1 M€, malgré des annulations en décembre 2021 dues à la crise COVID (1,1 M€ en N-1 en raison du contexte sanitaire).

Après une saison à l'arrêt total, l'activité « Grands Evénements » est en forte reprise à 3,3 M€, avec notamment le match de qualification France-Finlande pour la Coupe du Monde masculine 2022, joué à guichet fermé devant 57 000 spectateurs en septembre 2021, ainsi que le concert privé de Groupama et les concerts de Soprano (50 000 personnes) et d'Indochine (72 000 personnes) en juin 2022.

TRADING JOUEURS : 92.1 M€ (+32.9 M€, +55%)

Durant la saison 2021/22, en dépit d'un marché des transferts encore fortement impacté par la pandémie, l'Olympique Lyonnais a procédé à la cession de plusieurs contrats joueurs au cours du mercato d'été 2021 : Joachim ANDERSEN à Crystal Palace (16,6 M€), Maxwel CORNET à Burnley (11,5 M€), Jean LUCAS à Monaco (8,7 M€), Melvin BARD à Nice (3,0 M€) et, au cours du mercato d'hiver : Xherdan SHAQIRI à Chicago (6,7 M€) et Bruno GUIMARAES à Newcastle (32 M€), qui compte parmi les plus importantes cessions réalisées par le club. Des *incentives* sur cessions antérieures et diverses indemnités ont également été enregistrées au cours de l'exercice pour un montant record de 13,6 M€.

Sur la même période l'an dernier, l'Olympique Lyonnais avait enregistré 59,3 M€ de produits de cessions de contrats joueurs.

² sanction prise par la LFP, liée aux incidents survenus lors du match contre l'OM du 21/11/21



Lyon, le 22/07/2022

2/ ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Événements contextuels

L'Assemblée Générale de la LFP du 1^{er} avril 2022, a approuvé à l'unanimité la création de sa filiale commerciale destinée à soutenir le développement de l'ensemble de l'écosystème du football français et l'engagement ferme d'une prise de participation de 1,5 Md€ (13%) par le fonds d'investissement CVC Capital Partners dans ladite filiale. Le *closing* de l'opération devrait intervenir le 26 juillet 2022 (selon l'information publique). Le collège de L1 et de L2 et le Conseil d'Administration de la LFP ont d'ores et déjà voté la répartition de 1,13 Md€ reversé aux clubs (fractionnée sur plusieurs exercices), dont une dotation totale de 90 M€ à recevoir pour l'Olympique Lyonnais. Sous réserve de la réalisation des opérations entre la LFP et CVC Capital Partners, les encaissements suivants devraient intervenir : 16,5 M€ sur la 1^{ère} semaine d'août 2022, puis 23,5 M€ en juillet 2023 et 50 M€ en 2023/24.

Point mercato été 2022

En fin de contrat avec le club anglais d'Arsenal, l'attaquant international français Alexandre LACAZETTE, est de retour au club jusqu'au 30 juin 2025. Formé à l'Academy OL, il avait été transféré en juillet 2017 à Arsenal pour la somme record de 60 M€ (bonus compris).

En fin de contrat après 5 saisons au Bayern, Corentin TOLISSO, milieu de terrain champion du monde et vainqueur de la Ligue des Champions est de retour à l'OL jusqu'en 2027. Formé à l'Academy OL, il avait été transféré au Bayern en 2017 pour 41,5 M€.

Johann LEPENANT, milieu de terrain de Caen et international français U20, a signé à l'OL pour 5 saisons (jusqu'au 30 juin 2027). Le montant du transfert s'élève à 4,25 M€, auquel pourront s'ajouter 2,5 M€ de bonus, ainsi qu'un intéressement de 10% sur une éventuelle plus-value future.

Rémy RIOU (en fin de contrat à Caen) a signé un contrat de 2 ans et Achraf LAAZIRI, en provenance de FUS Rabat, a signé un contrat de 4 ans.

Enfin, Léo DUBOIS a été transféré au club turc de Galatasaray pour un montant de 2,5 M€ auquel pourront s'ajouter 1 M€ de bonus et un intéressement de 10% sur une plus-value future.

Événements musicaux

La riche programmation estivale 2022 au Groupama Stadium s'est poursuivie avec les concerts de Rammstein les 8 & 9 juillet 2022 (près de 100 000 personnes au total) et des Rolling Stones le 19 juillet 2022 (plus de 50 000 personnes).

3/ ATERRISSAGE ESTIMÉ POUR L'EXERCICE 2021/22³

Pour l'exercice 2021/22, avant audit et hors éventuels impacts liés au mercato d'été se terminant le 01/09/22, le Groupe estime un retour à un EBE positif (entre 13 et 17 M€, vs. -33,9 M€ en N-1), un résultat net en forte amélioration mais encore déficitaire (entre -50 et -60 M€, vs. -107 M€ en N-1) et une dette nette d'environ 330 M€ (vs. 303,3 M€ au 30/06/21).

4/ PERSPECTIVES

En raison de son classement final (8^{ème}) au terme du Championnat de L1 2020/21, l'équipe professionnelle masculine ne disputera pas de compétition européenne au cours de la saison 2022/23 (absence de revenus de Billetterie Europe et de droits TV UEFA). Toutefois, comme mentionné précédemment, le Groupe devrait bénéficier dès l'exercice 2022/23 d'une partie de la dotation de 90 M€ (16,5 M€) liée à la prise de participation du fonds CVC dans la nouvelle société commerciale filiale de la LFP (sous réserve du *closing* de ladite opération attendu le 26 juillet 2022).

Le Groupe réaffirme ses ambitions sportives pour la saison 2022/23 et les saisons suivantes en s'appuyant sur ses fondamentaux, notamment l'Academy OL, pilier stratégique historique, ainsi que sur un mercato d'été ciblé, pour reconquérir dès la saison 2023/24 une place européenne. Les récentes arrivées et prolongations⁴ de contrats joueurs témoignent des grandes ambitions du club d'insuffler une nouvelle dynamique autour de son équipe professionnelle.

³ À la date du présent communiqué, ces estimations n'ont pas encore été présentées au Conseil d'Administration. L'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'Administration ainsi que leur publication devrait intervenir en octobre 2022.

⁴ Notamment, Maxence CAQUERET (2027), Mohamed EL AROUCH (2025), Sekou LEGA (2025), Castello LUKEBA (2025), Bradley BARCOLA (2026), Samuel BOSSIWA (2025), Kayne BONNEVIE (2024), Abdoulaye NDIAYE (2025), Anthony LOPES (2025), Thiago MENDES (2025), TETE (2023).



Lyon, le 22/07/2022

Après une programmation riche en 2021/22, le Groupama Stadium accueillera notamment le concert de Mylène Farmer (24 juin 2023), 5 matchs de la Coupe du Monde de Rugby (septembre/octobre 2023) et des matchs et tournois (hommes et femmes) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

5/ PROJET D'ACQUISITION PAR EAGLE FOOTBALL D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS OL GROUPE

À la suite de l'entrée en négociations exclusives de Pathé, IDG Capital et Holnest avec Eagle Football Holdings LLC annoncée le 20 juin 2022 ([lire le communiqué de presse](#)) et de l'avis positif rendu le 30 juin 2022 par les institutions représentantes du personnel compétentes du Groupe sur l'opération projetée, OL Groupe a été informé de la signature le 7 juillet 2022⁵ du contrat relatif à l'acquisition par Eagle Football Holdings LLC (directement ou par l'intermédiaire d'une société affiliée), (i) de la totalité des actions et de 50% des OSRANes détenues par Holnest, et (ii) de la totalité des actions et des OSRANes détenues par Pathé (Pathé SAS, SOJER et OJEJ) et IDG Capital. Le prix de cession sera de 3 € par action et 265,57 € par OSRANE.

Concomitamment, un accord a été conclu entre OL Groupe et Eagle Football Holdings LLC aux termes duquel Eagle Football Holdings LLC s'est engagée à souscrire (directement ou par l'intermédiaire d'une société affiliée) à une augmentation de capital d'OL Groupe qui lui serait réservée pour un montant de 86 M€ (prix de souscription de 3 €/action). Ce renforcement financier devrait permettre à OL Groupe d'investir notamment dans les équipes sportives ainsi que dans les infrastructures et accélérer le remboursement de certains financements liés à l'Arena. Cette augmentation de capital sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale du 29 juillet 2022⁶ et sa réalisation conditionnée à l'acquisition effective des blocs susvisés.

Il est rappelé qu'à la suite de la réalisation de cette opération, Eagle Football Holdings LLC (ou l'un de ses affiliés) déposera, pour le compte du concert constitué avec Holnest, une offre publique d'achat simplifiée sur le solde des titres OL Groupe, au prix de 3 € par action et 265,57 € par OSRANE, conformément à la réglementation applicable, suivie d'un retrait obligatoire si les conditions sont réunies.

Eagle Football Holding LLC a indiqué que la stratégie d'OL Groupe sera poursuivie, sous la direction de Jean-Michel Aulas, dont le mandat de PDG serait renouvelé pour au moins 3 ans (sous réserve de certaines conditions), et avec le soutien de l'ensemble du Comité exécutif qui resterait inchangé.

6/ FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

Malgré la crise sanitaire survenue en mars 2020, OL Groupe a fait le choix de poursuivre l'ensemble des projets stratégiques, notamment son projet de construction d'une nouvelle salle événementielle, baptisée « LDLC Arena », portée à 100% par OL Groupe, sur le site d'OL Vallée.

Le financement de cet investissement d'un montant global de 141 M€ a été bouclé le 2 mai dernier et fait l'objet d'une structuration sous forme de Crédit-Bail Immobilier (90 M€ net sur 15 ans) et de fonds propres/quasi fonds propres (51 M€) dont une émission de TSDI (Titres Subordonnés à Durée Indéterminée) pour 10,5 M€, une émission d'OR (Obligations Relance) pour 18,5 M€ et des ressources d'OL Groupe pour 22 M€.

Les travaux démarrés en janvier 2022 devraient permettre la mise en exploitation de la salle fin 2023.

Sur le plan de l'endettement financier, OL Groupe poursuit son objectif de refinancement sur le long terme des 2 PGE (169 M€), en s'appuyant notamment sur l'ensemble des dispositifs gouvernementaux activables.

Afin de tenir compte de la performance sportive de la saison écoulée qui ne permettra pas de disputer de Coupe d'Europe en 2022/23, et de l'environnement économique marqué par l'inflation et une hausse des taux d'intérêts, la société rappelle ses objectifs à moyen terme (figurant dans le communiqué du 7 juillet 2022) : à savoir, à horizon 2025/26⁷, un total des produits des activités de l'ordre de 400 à 420 M€ (avec notamment une hypothèse de qualification en Champions League et incluant le trading joueurs) et un EBE supérieur à 90 M€. Ces objectifs incluent également, à horizon 2025/26, une dette nette inférieure à 180 M€ (avec une hypothèse de refinancement du solde de la dette stade sur 7 ans à partir du 01/07/24). Pour rappel, le total des produits des activités, l'EBE et la dette nette au 30/06/2021 s'élevaient respectivement à 177,4 M€, -33,9 M€ et 303,3 M€.

⁵ voir communiqué de la société du 8 juillet 2022

⁶ Holnest, Pathé et IDG Capital se sont engagés à voter en faveur de cette opération

⁷ sous réserve de la réalisation des opérations avec Eagle Football Holdings, LLC décrites dans le communiqué de presse du 20 juin 2022



Lyon, le 22/07/2022

« Le présent document contient des indications sur les objectifs d'OL Groupe. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs peut être affectée par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations d'OL Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que des facteurs de risques détaillés au sein du Document d'Enregistrement Universel 2020/2021 et du Rapport Financier Semestriel au 31/12/21 d'OL Groupe. »

Prochaine réunion : Assemblée Générale Mixte le 29 juillet 2022

OL Groupe

Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC

All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs
